ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/16/guestions/QANR5I 16QE10408



## 16ème legislature

Question N° : 10408	De M. Emmanuel Maquet (Les Républicains - Somme)				Question écrite
Ministère interrogé > Justice			Ministère attributaire > Justice		
Rubrique >lois		<b>Tête d'analyse</b> >Délais judiciaires		<b>Analyse</b> > Délais judiciaires.	
Question publiée au JO le : 25/07/2023  Date de changement d'attribution : 12/01/2024  Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)					

## Texte de la question

M. Emmanuel Maquet attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur les délais judiciaires. D'après le *think tank* World justice Project, la France se situe sous la moyenne des pays développés et des pays européens dans l'index du respect global des lois. Plus particulièrement, l'une des catégories chiffrées où le « score » du pays se trouve dégradé est les délais déraisonnables. Il lui demande donc de bien vouloir lui détailler ses objectifs et sa stratégie en la matière.